

ne seront pas perdues pour tant de frères attiédés ou égarés qui viendraient à en prendre connaissance aussi bien que les âmes pieuses, à qui elles sont spécialement dédiées.

O France, ô Fille aimée de l'église, ô Patrie bien aimée, ô Reine du monde jusque dans ton mystérieux anéantissement, car tu manques à l'univers entier, ah ! ramène la paix universelle en ressuscitant de l'iniquité à la justice chrétienne, *brûlant ce que tu as adoré, adorant ce que tu as brûlé !*

— o —

L'ECHO DU CALVAIRE

ou

L'Association du Chemin de la Croix perpetuel.

Nous ne voulons pas laisser passer ce mois des âmes, sans faire un appel à nos lecteurs pour l'une des œuvres des plus efficaces pour procurer la délivrance de ces saintes âmes, tout étant un puissant moyen de sanctification ; nous voulons parler du Chemin de la Croix.

Pourquoi l'Église a-t-elle attaché des indulgences si extraordinaires à ce saint exercice ? C'est que pour gagner ces indulgences, il faut méditer sur la passion du Sauveur, et la méditation, comme personne ne l'ignore, est la clef du salut, puisque, d'après le prophète, ceux qui se perdent, c'est par ce qu'ils ne méditent pas.

Voulez-vous obtenir la victoire sur quelque mauvais penchant ; voulez-vous sortir de votre indifférence, réveiller votre piété, ranimer votre ferveur, obtenir peut-être votre conversion ou celle de quelqu'un qui vous est cher ? Faites le Chemin de la Croix, répétez le Chemin de la Croix. Vous avez dans ce saint exercice la clef pour obtenir toutes ces faveurs. Voyez, en effet ! en faisant le Chemin de la Croix, vous employez l'oraison mentale, la prière vocale, vous pratiquez un exercice de mortification, vous rendez à Dieu un témoignage public de votre foi et de votre soumission à sa sainte loi ! Est-il exercice religieux qui

puisse réunir un tel assemblage de privilèges, une telle abondance de faveurs ?

Dans notre enfance, il n'y avait pour ainsi dire que d'assez rares privilèges qui pouvaient faire le chemin de la Croix, car il n'y avait que très peu d'églises qui en possédaient ; mais aujourd'hui ce saint et salutaire exercice est à la portée de tout le monde ; le chemin de la Croix est érigé dans toutes les églises. Mais il y a encore plus ; chacun peut, au moyen d'un crucifix béni à cette fin, faire le chemin de la Croix sans même se rendre à l'église. Notre conscience n'aurait-elle pas de justes reproches à nous faire, si nous négligions de profiter de tels avantages ?

Le chemin de la Croix est généralement bien pratiqué dans toutes nos paroisses ; les prédicateurs le recommandent du haut de la chaire, les confesseurs l'imposent pour pénitence à leurs pénitents, on le fait même publiquement de temps à autres dans presque toutes nos églises. Cependant, bien que l'excellence de cette dévotion soit reconnue de tous, abandonné à lui-même ce saint exercice est bien vite négligé ; les fruits abondants qu'on en peut retirer sont oubliés, et le démon et notre paresse aidant, l'exercice en peu de temps est abandonné.

Nous voulons faire connaître à nos lecteurs, aujourd'hui, un moyen très-efficace pour amener la pratique constante du chemin de la Croix et en assurer la persévérance ; c'est dans L'ASSOCIATION DU CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, association qui a été érigée en confrérie par Léon XIII le 21 janvier 1879.

Dans un petit opuscule que nous avons publié en 1883 (1), nous donnons tous les détails, et faisons ressortir les avantages de cette sainte association ; il serait trop long de répéter ici ces détails, mais voici, en quelques mots, en quoi ils consistent.

L'association se partage en deux séries, les SEPTAINES et les TRENTAINES.

(1) Voir l'annonce à la couverture.